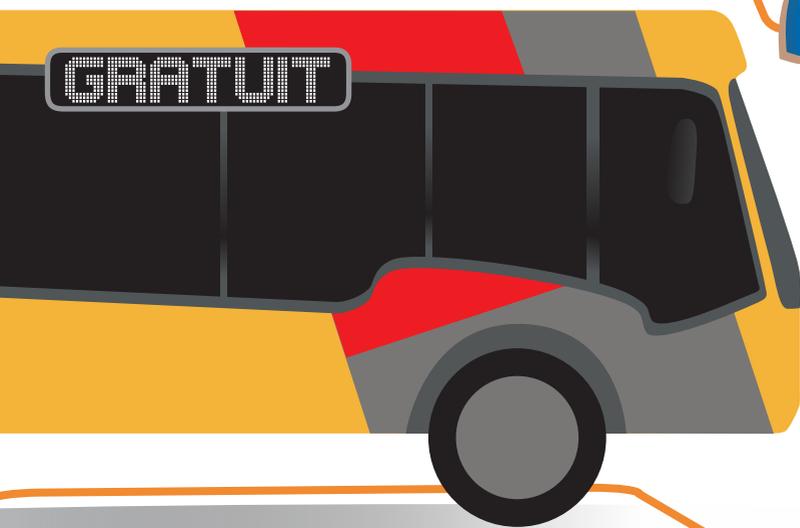


La gratuité du TEC

**Une avancée
écologique et sociale**



**TOUS ENSEMBLE POUR UNE WALLONIE
PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE**



www.lacsc.be

La gratuité du TEC: une avancée écologique et sociale

La question de la gratuité du TEC est une mesure en faveur de l'environnement et de la justice sociale. Faire de la mobilité un service et un droit universel, comme l'éducation et la santé, est un choix de société. En sortant la mobilité du marché, on introduit une nouvelle logique qui n'est plus basée sur la rentabilité. L'instauration de la gratuité doit être accompagnée d'une augmentation de l'offre, principalement en zone rurale.

Les demandes de la CSC wallonne aux autorités politiques:

- Promouvoir la gratuité en parallèle avec d'autres **mesures complémentaires**: redensifier l'aménagement du territoire, développer les services et commerces de proximité, augmenter l'offre de transports en commun dans les sous-régions peu desservies, améliorer le service, bien calibrer l'offre en fonction de la demande, développer l'inter et la multimodalité...
- Développer le service «**TEC à la demande**» pour se déplacer de manière flexible et instantanée dans la ville.
- Mettre en place un **observatoire de la mobilité** centralisant des données sur le report modal, la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des particules fines ainsi que la diminution des accidents.
- Mieux étudier les **coûts et bénéfices sociétaux** d'un système de transports en commun performant sur tout le territoire wallon.
- Mener des **expériences pilotes** dans différentes zones de Wallonie, en tirer les leçons et généraliser les bonnes pratiques.
- Poursuivre les **réflexions sur le financement** de la mobilité durable.

**TOUS ENSEMBLE POUR UNE WALLONIE
PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE**



www.lacsc.be